

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 14 mars 2005

Rectificatif : l'agenda de Bernard Pousset

Suite à la parution d'un article paru dans la NR du 11 mars, Bernard Pousset souhaite apporter une correction concernant son emploi du temps du jeudi 10 mars.

« Dans un article page 10 concernant la manifestation conduite jeudi dernier à Issoudun par Patrick Soidet, il est précisé que le groupe "avec au premier rang André Laignel et quelques dirigeants locaux PS, a fait halte [...] devant la permanence **déserte** de Nicolas Forissier et de Bernard Pousset". Cette présentation introduit dans l'esprit du lecteur, sans doute involontairement, l'idée d'une carence bien peu en rapport avec la réalité.

Comme vous l'aviez vous-même indiqué dans vos colonnes deux jours auparavant (NR du 9 mars, page 13), j'étais toute la journée du 10 mars en visite de commune à Giroux, Luçay-le-Libre, Meunet-sous-Vatan, Saint-Pierre-de-Jards puis enfin Vatan. Prévues depuis longtemps, ces visites ont été l'occasion de rencontrer élus et citoyens. Elles s'inscrivent dans la continuité des quelque 40 visites déjà effectuées au cours des mois derniers, et marquent ma volonté d'être à l'écoute et d'aller au devant des préoccupations de chacun. C'est dans cette proximité réelle que je conçois mon rôle de député. Si l'on voulait indiquer que ma permanence était vide le 10 mars, il aurait été juste de rappeler pourquoi.

Par ailleurs, et pour en revenir aux manifestations du 10 mars autour du thème de la revalorisation salariale, il était pour le moins curieux de voir défiler à cette occasion les promoteurs de la réduction du temps de travail, et du gel des salaires qui l'a accompagnée. Au contraire, le Gouvernement que je soutiens se bat pour la baisse des prix, pour la revalorisation du travail, et pour redonner aux entreprises la possibilité d'embaucher sans craindre l'avenir. Faire baisser durablement le chômage passe par l'innovation, l'offre de nouveaux services, et la suppression des barrières à l'embauche, afin de créer de nouvelles richesses au lieu de se contenter de partager celles d'hier. Par tous les moyens, il faut inciter et faciliter l'activité, et c'est ce que nous faisons. »

Bernard POUSSET